

Paris, le 13 décembre 2015

Communiqué de presse

La Fédération bancaire française salue l'accord sur le changement climatique conclu à l'issue de la COP 21

Les banques françaises tiennent à saluer l'accord conclu ce week-end à l'issue de la Conférence des parties de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21). Partenaires officielles de la COP 21, les banques françaises sont résolument engagées dans la lutte contre le réchauffement climatique où elles jouent un rôle clé. Experts du financement, elles accompagnent de longue date les entreprises de toutes tailles, les investisseurs et les particuliers dans leurs projets au service d'une économie moins carbonée. En tant qu'entreprises, les banques françaises ont aussi mis en œuvre des politiques éco responsables qui mobilisent leurs 370 000 collaborateurs.

La Fédération bancaire française (FBF) s'est mobilisée à l'occasion de la COP 21. Elle a souligné la nécessite d'un cadre économique, réglementaire et fiscal mieux adapté pour permettre aux établissements bancaires de jouer tout leur rôle dans le financement de la transition énergétique. Signataire de la Déclaration des acteurs de la Place financière de Paris sur le changement climatique en mai dernier, elle a aussi, dans le cadre de son action internationale, activement participé à la Contribution de l'Union bancaire francophone pour la lutte contre le réchauffement climatique.

La FBF a également mis l'accent sur sa mission d'éducation financière. Huit mini guides climat sont disponibles afin de mieux faire connaître aux particuliers et aux professionnels l'ensemble des solutions offertes par les banques afin de les accompagner dans leurs projets verts (Eco PTZ, acheter un véhicule vert, Investissement socialement responsable...). La FBF a également publié le document de référence Banqueetclimat et créé un site dédié, banqueetclimat.com, afin de rendre compte de l'étendue et de la diversité des actions des banques en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

Marie-Anne Barbat-Layani, directrice générale de la Fédération bancaire française, commente : "L'accord conclu à l'issue de la COP 21 est un moment historique que notre fédération salue. Il marque une mobilisation sans précédent des Etats en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. La Conférence de Paris a aussi été un moment clé pour la mobilisation du monde économique. Les établissements bancaires y jouent un rôle de premier plan. Engagés de longue date,

ils entendent plus que jamais mettre leur capacité d'innovation et leur efficacité au service de cet objectif majeur pour notre avenir".

CONTACTS

Pascal HENISSE : 01 48 00 50 07- phenisse@fbf.fr
Céline CASTEX : 01 48 00 52 66 - ccastex@fbf.fr
Terence DE CRUZ : 01 48 00 50 70 - tdecruz@fbf.fr

FBFservicedepresse@fbf.fr

Suivez-nous sur Twitter

@FBFFrance